



Numéro 57 - 13 avril 2017

## CTL du 13/04/2017

### COMPTE- RENDU de MANDAT des REPRESENTANTS CGT Finances Publiques du personnel

#### Représentants de l'administration :

M. MORICEAU, M. JOUVE, M. RAYMON, M. ORLIANGES, M. GARBUNOW

#### Représentants des personnels :

**CGT- Finances Publiques :** M. BRUN (T), Mme BESSON-BRILLANT (T),

**FO Finances Publiques :** M. MOISSINAC (T), M. DEJOU (T),

**SOLIDAIRES FINANCES :** M. LAROUSSINIE (T), Mme ESCURE (T),

Secrétaire : Mme BONNET – secrétaire -adjoint : M. LAROUSSINIE (Solidaires)

### I- Approbation du règlement intérieur actualisé du CTL (pour avis en 2ème convocation, suite au vote défavorable unanime du 4 avril 2017) :

M. MORICEAU rappelle que ce règlement intérieur n'est pas amendable. Dès lors, aucun changement n'a été apporté depuis le dernier CTL. Il soutient que les modifications envisagées ne constituent pas un danger dans le fonctionnement de cette instance.

Pour M. BRUN (CGT), la DGFIP pense que les représentants sont inutiles et elle méprise de ce fait l'ensemble des collègues qui les a élus.

Il considère, au contraire, que c'est une remise en cause fondamentale du fonctionnement des CT qui contribue à la volonté d'écarter les organisations syndicales du dialogue social.

On peut aisément faire le lien avec les dispositions contenues dans la loi EL KHOMRI que la CGT a ardemment combattue.

Il demande que ce nouveau règlement intérieur soit retiré.

M. MORICEAU répond que ceci est impossible et soumet cette proposition au vote.

VOTE : CONTRE à l'unanimité (CGT-FO-Solidaires)

## **II – Projet d'arrêté relatif aux services chargés de la publicité foncière et aux services chargés de l'enregistrement (pour avis en 2ème convocation, suite au vote défavorable unanime du 4 avril 2017) :**

M. MORICEAU indique que le projet d'arrêté relatif au SPFE a été voulu pour sécuriser juridiquement le recouvrement des créances d'enregistrement. Il rappelle que la CGT Finances Publiques a indiqué lors du précédent CTL que cela venait tardivement et que « la charrue avait été mise avant les bœufs ».

M. BRUN (CGT) réaffirme en effet cette analyse.

M. MORICEAU soumet cette proposition au vote.

VOTE : CONTRE à l'unanimité (CGT – FO – Solidaires)

## **III- Budget prévisionnel 2017 (pour avis en 2ème convocation, suite au vote défavorable unanime du 4 avril 2017) :**

M. MORICEAU indique que le service Budget-Logistique a très bien géré l'exécution budgétaire 2016. Il admet une baisse importante de la dotation de fonctionnement pour 2017 sans toutefois assurer qu'elle n'évoluera pas encore d'ici la fin de l'année. Il prend l'engagement de donner le détail des crédits auxiliaires utilisés en 2016.

La CGT considère que ce budget 2017 n'est pas satisfaisant puisqu'une nouvelle fois, il s'inscrit dans un contexte de baisse de moyens qui, inmanquablement, contribuera à dégrader davantage les conditions de travail des agents.

Comme le reconnaît M. MORICEAU, la DDFIP 15 n'est pas à l'abri de nouvelles coupes budgétaires lors d'ajustements ultérieurs.

M. MORICEAU soumet cette proposition au vote.

VOTE : CONTRE à l'unanimité (CGT – FO – Solidaires)

## **IV- Questions diverses :**

### Campagne IR et P.A.S.:

M. BRUN (CGT) demande comment la campagne d'impôt sur le revenu peut être correctement organisée dans le contexte extrêmement difficile de la mise en place du prélèvement à la source en 2018.

M. MORICEAU indique qu'un important dispositif de formation professionnelle a été mis en place pour les SIP, pour les trésoreries mixtes, qu'un autre en direction des SIE et des trésoreries SPL devrait débuter en juin.

De plus, une campagne de communication en externe a commencé (entreprises, centres hospitaliers, experts-comptables).

Des réunions par arrondissement avec les collectivités locales seront organisées après le 18 juin et jusqu'en juillet.

Cependant, il fait savoir que, dans la situation actuelle, cette mise en place du P.A.S. risque d'être annulée ou ajournée et qu'il convient dès lors d'être prudent quant à sa « publicité ».

Il reconnaît que les SIP, et plus particulièrement celui d'Aurillac, sont confrontés à des difficultés supplémentaires qui induisent inévitablement des charges de travail plus lourdes et augmentent l'inquiétude déjà très forte des agents.

M. BRUN (CGT) s'insurge contre le fait que des sociétés privées telles La Poste, proposent déjà leurs services payants à l'effet de conseiller les usagers pour remplir leurs obligations fiscales.

M. MORICEAU répond que la DGFIP n'était pas au courant et qu'il a du mal à comprendre une telle proposition.

M. BRUN (CGT) rappelle que la CGT est hostile à la mise en place du prélèvement à la source qui détériorera le taux de recouvrement des impôts (actuellement autour de 98%) et qui constitue les prémices d'une fusion de l'impôt sur le revenu et des cotisations sociales dont le recouvrement pourrait échapper à la DGFIP.

#### Accueil sur rendez-vous :

M. BRUN (CGT) demande un « bilan » de l'accueil sur rendez-vous mis en place au 1<sup>er</sup> mars 2017 au SIP d'Aurillac.

M. MORICEAU répond que cet accueil, malgré quelques dysfonctionnements, fonctionne assez bien et que les usagers sont relativement satisfaits.

Il ajoute que durant la campagne, ce dispositif est suspendu et qu'aucune modification des horaires d'ouverture au public n'a été mise en place.

#### Télétravail :

M. BRUN (CGT), concernant le télétravail, demande si une solution a été trouvée pour les deux collègues qui n'avaient pas encore pu commencer l'expérimentation initialement prévue à partir du 1<sup>er</sup> février 2017.

M. JOUVE répond que cela devrait être résolu d'ici la semaine prochaine.

M. BRUN (CGT) demande si, avant la généralisation de ce dispositif fixée en septembre, un deuxième bilan est prévu et souhaite qu'à cette occasion, l'avis de tous les collègues concernés par le télétravail de manière directe ou indirecte soit recueilli.

En effet, il lui semble que le télétravail influe nécessairement sur l'organisation des services et les relations des équipes de travail.

M. MORICEAU acquiesce et donne son accord pour un bilan global de l'expérimentation pourrait être fait lors d'un prochain CTL.

M. BRUN (CGT) réaffirme que dans le contexte actuel de restrictions budgétaires et d'effectifs, il ne faudrait pas que le télétravail soit imposé aux agents pour réaliser de nouvelles économies et justifier de nouvelles suppressions d'emplois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h00.

Vos élus au CTL  
Patrice BRUN, Claudette BESSON-BRILLANT



# Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

<p><b>SECTION :</b></p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Stagiaire <input type="checkbox"/> Retraité</p> <p><b>Je souhaite m'abonner à :</b></p> <p><input type="checkbox"/> la Nouvelle Vie Ouvrière</p> <p><b>Facultatif &gt; Pour les agents A et A+</b> Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres &amp; Techniciens)</p> <p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON</p> <p>L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire. La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.</p> <hr/> <p>RESERVÉ À LA SECTION</p> <p>Saisie <b>CoGiTiel</b> par la section</p> <p>le : .. / .. / .....</p> <p>Date de réception au bureau national,</p> <p>le : .. / .. / .....</p>	<p><b>NOM :</b> .....</p> <p><b>Prénom :</b> .....</p> <p><b>Date de naissance :</b> .. / .. / .....</p> <p><b>Catégorie :</b> ..... <b>Grade :</b> ..... <b>Echelon :</b> .....</p> <p><b>Filière fiscale</b> <input type="checkbox"/> <b>Filière publique</b> <input type="checkbox"/></p> <p><b>Adresse administrative :</b> .....</p> <p>.....</p> <p><b>Adresse pour l'envoi de la presse :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Adresse administrative <input type="checkbox"/> Adresse personnelle (préciser) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><b>Tél. :</b> .....</p> <p><b>Mel :</b> .....</p> <p><b>Date :</b> .. / .. / ..... <b>Signature :</b></p>
--	--

Bulletin à renvoyer à :

Claudette BESSON-BRILLANT – SIE Aurillac  
[claudette.besson-brillant@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:claudette.besson-brillant@dgfip.finances.gouv.fr)

Joël MAYNARD – DDFIP 15  
[joel.maynard@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:joel.maynard@dgfip.finances.gouv.fr)